

**COMMUNE DE LOURNAND**  
**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**  
**CANTON DE CLUNY**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt neuf janvier,

Le Conseil Municipal de la commune de LOURNAND, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Marjorie DUMONTOY, Maire

Date de la convocation : 21/01/2025

**Présents** : DUMONTOY Marjorie, TRAMARD Camille, DUPLESSIS Jacques, PAILLART Julien, MAURIN Florent, GUILLEMIN Jean-Pierre, GROLEE Juliette.

**Absents** : ABITBOL Hector (pouvoir à DUPLESSIS Jacques), CHOCAT-PAYET Laëtitia (pouvoir à DUMONTOY Marjorie)

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

Secrétaire de séance : PAILLART Julien

**2025-05 : REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CHAUDIERE A GRANULES**

Le Maire présente aux membres du Conseil les éléments recueillis auprès des financeurs et de la Communauté de Communes pour le remplacement de la chaudière du bâtiment communal. Voici ce qui ressort des différents RDV :

- le système de pompes à chaleur n'est pas subventionnable et reste, de toute façon, le plus onéreux.
- La solution de chaudière à plaquettes bois étudiée par l'ancien 1<sup>er</sup> adjoint, Michel Gillet, en 2022 n'est plus aussi bien subventionnée qu'à l'époque.
- La solution de chaudière à granulés est la solution la moins coûteuse et est éligible à environ 50% de subvention

Pour pouvoir avancer sur ce projet, le Conseil Municipal doit délibérer pour lancer une étude de faisabilité de la solution à granulés. Cette étude est utile et nécessaire pour prétendre ensuite aux subventions. D'ailleurs, cette étude est subventionnable également.

Le Conseil approuve, à 8 voix pour et une abstention, la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une chaudière à granulés.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

**Le Maire**  
**Marjorie DUMONTOY**

